

Réf: Dossier N° 411304

Avis de constitution

« DE GAULLE FLEURANCE AFRICA »

Abidjan Cocody, Riviera Golf 4, Boulevard de France, Complexe Immobilier Laguna Gate, 1er étage, 07 BP 53 Abidjan 07., Lot N/A, Ilot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/04/2025 reçus par Me Larissa GADEGBEKU-ASSI, E, enregistrés au CEPICI, le 16/03/2025, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « DE GAULLE FLEURANCE AFRICA »

La société a pour objet en tout pays et en particulier en Côte d'Ivoire : Toutes études juridique et fiscale ; Le conseil en stratégie d'investissement et de contentieux ; La formation, ; La gestion de liquidation, La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères ; La participation, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe ; Et de façon générale, toutes opérations s'y rattachant directement ou indirectement et/ou pouvant se rapporter 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Abidjan Cocody, Riviera Golf 4, Boulevard de France, Complexe Immobilier Laguna Gate, 1er étage, 07 BP 53 Abidjan 07., Lot N/A, Ilot
Mme COULIBALY EPSE AKOUGBE HADJRATOU MOUNIRA (DG)
M BLAQUIER USAGE BLAQUIER- CIRELLI PHILIPPE PIERRE**

n°CI-ABJ-03-2025-B16-00062 du 09/05/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°29212/GTCA/RC/2025 du 09/05/2025

